

Paul Pettinger / Linda Heggen

# Plaidoyer pour une école bilingue

Selon un rapport publié le jeudi 15 novembre 2012 par l'OCDE<sup>1</sup>, au Luxembourg, les élèves ne seraient pas placés au cœur de l'enseignement: « L'équipe d'experts de l'OCDE a noté que les élèves n'ont pas leur mot à dire dans leur orientation et dans leur parcours scolaire, qu'ils ont peu à dire dans leur apprentissage et que l'on prend très peu en compte les difficultés supplémentaires que joue fortement l'acquisition du luxembourgeois, de l'allemand et du français pour les élèves ayant un arrière-fond migratoire.[...] Cependant, les performances des élèves en français et en allemand à la fin de l'enseignement fondamental comptent pour les deux tiers dans la décision pour l'orientation dans l'enseignement secondaire, ce qui a un impact disproportionné pour certains groupes d'élèves.[...] Des statistiques nationales montrent que les élèves concernés par un arrière-fond migratoire sont le plus souvent orientés vers l'enseignement secondaire technique.<sup>2</sup> » Il est donc légitime de s'interroger, en tant que citoyen et plus particulièrement en tant qu'enseignant, sur la politique des langues dans notre pays et sur les méthodes les plus efficaces pour les enseigner.

Notre système d'enseignement se caractérise par une orientation précoce. Dès la fin du quatrième cycle (6<sup>e</sup> année) de l'enseignement fondamental, l'enfant est orienté vers le classique, le technique ou vers l'Enseignement professionnel. La maîtrise des

langues allemande et française est déterminante dans la sélection, elle engage en grande partie la réussite et l'orientation scolaire de l'élève.

Les chiffres indiquent clairement que les élèves de langue non-germanique sont beaucoup plus nombreux à ne pas atteindre les compétences nécessaires pour

---

**Tant que l'allemand et le français restent les langues de la réussite et de l'échec, la priorité doit être donnée à la maîtrise de ces deux langues.**

---

entrer dans l'enseignement secondaire classique. Ainsi, l'orientation scolaire et les chances de réussite sont en grande partie déterminées par le fait que l'enfant soit luxembourgeois ou étranger. En effet, pour l'année 2010/2011, si à l'école fondamentale luxembourgeoise les élèves étrangers représentent 47,6 % de la population scolaire, ils ne sont plus que 18,7 % à fréquenter le secondaire classique. Ce taux monte à 42,7 % dans les filières techniques et professionnelles.

Malgré des réformes dans notre système scolaire, l'enseignement des langues continue à produire une inégalité des chances qui n'a pas uniquement des conséquences individuelles graves, mais qui handicape aussi l'avenir économique et social de notre pays. Il est particulièrement interpellant de constater que notre système scolaire crée ou perpétue une ségrégation sociale qui se caractérise par l'orientation

vers les filières techniques ou professionnelles d'une grande majorité des élèves d'origine étrangère, alors qu'une majorité des élèves luxembourgeois est orientée vers le secondaire classique.

Sachant que de nombreux élèves du primaire, provenant de familles d'immigrés de langues romanophones ou lusophones, rencontrent souvent de sérieuses difficultés avec l'apprentissage de l'allemand, on peut légitimement s'interroger sur la pertinence de l'argumentation qui est à l'origine du refus d'organiser une filière francophone dès la première année primaire. La raison officielle étant que cette option négligerait l'élément intégrateur mis en œuvre par l'école.

Ce prétexte nous paraît très discutable et ceci pour deux raisons évidentes: D'une part, on peut parfaitement envisager une alphabétisation en français, sans pour autant établir une filière francophone grâce à la double alphabétisation au sein d'une même classe; et d'autre part, le système actuel pérennise une ségrégation sociale, et ce à partir de l'orientation postprimaire au plus tard.

## Une situation complexe et problématique

Le contexte scolaire luxembourgeois présente des spécificités linguistiques, sociolinguistiques et démographiques particulières, dont les principales sont:

- Le luxembourgeois, langue nationale, n'est pas une langue d'enseignement.

---

Paul Pettinger et Linda Heggen sont enseignants et initiateurs du projet École primaire luxembourgeoise bilingue à double alphabétisation.

- L'allemand et le français sont les langues de sélection et d'orientation scolaire.
- L'élève doit faire un double apprentissage, il doit maîtriser le cours et la langue du cours.
- Dans l'enseignement secondaire, on exige un niveau de compétence d'enfant bilingue.
- Notre population scolaire est très diverse, avec une population étrangère à majorité lusophone. Le taux d'élèves étrangers dans les classes atteint parfois plus de 50 %, voire beaucoup plus dans certaines villes ou quartiers.
- Comme l'alphabétisation se fait en allemand, les élèves étrangers sont alphabétisés dans une langue généralement assez éloignée de leur langue maternelle.
- À l'école, le temps d'immersion dans la langue luxembourgeoise réduit celui qui, pourtant, par logique pédagogique d'apprentissage des langues, doit être accordée à la pratique et à la maîtrise des deux langues scolaires.
- La langue allemande, première langue d'enseignement, jouant le rôle de langue maternelle, n'a pas la place qui devrait lui être logiquement accordée.
- L'enfant étranger doit d'abord assimiler le luxembourgeois en premier cycle (enseignement préscolaire), avant d'apprendre la première langue d'enseignement.
- Au Luxembourg, moins de 50 % des élèves francophones fréquentent l'enseignement public, alors que le français est langue scolaire et la principale langue de communication entre luxembourgeois et étrangers.

Notre expérience d'enseignants et notre vécu de parents nous confirment chaque jour les grandes difficultés de réussite scolaire pour un grand nombre d'enfants étrangers. Il est important de rappeler également que de nombreux élèves luxembourgeois connaissent aussi des difficultés, et ce, plus particulièrement, dans l'apprentissage du français.

Cette problématique fait l'objet de réflexions de nombreux experts de l'éducation et de l'enseignement. Citons Jean-Jacques Weber : « Toutefois, pour ces jeunes lusophones, l'école luxembourgeoise est souvent le lieu d'échecs répétés, l'école n'étant pas basée sur les connaissances linguistiques de tous ses élèves. Nous savons

en effet que l'alphabétisation des enfants se fait idéalement dans une langue qu'ils connaissent bien ou qui est très proche des langues qu'ils utilisent à la maison. Or il est évident que les enfants lusophones et romanophones (qui utilisent des langues comme le portugais, l'italien, l'espagnol, le créole cap-verdien et/ou le français à la maison) éprouvent de grandes difficultés à apprendre à lire et écrire en allemand, comme c'est le cas dans le système scolaire luxembourgeois actuel.<sup>3</sup> » Et voici ce qu'en écrit un autre linguiste, Joseph Reisdorfer : « À nos yeux, l'organisation de l'enseignement des langues présente surtout le grand désavantage d'être déconnectée de la réalité linguistique du pays. Au niveau de l'enseignement primaire, l'enseignement des langues est en fait organisé selon une logique d'abord diglossique : l'enseignant transmet une littératie [alphabétisation]

---

### **Certes, la pratique du luxembourgeois est facteur d'intégration mais la réussite scolaire l'est davantage !**

---

de type langue maternelle en allemand considérée comme la variante linguistique haute par rapport au luxembourgeois et une littératie de type langue seconde en français ; le luxembourgeois n'est pratiquement pas enseigné. Or ce système ne tient compte ni du public, à forte proportion romano- et francophone, ni de la réalité linguistique où le luxembourgeois et le français l'emportent de loin sur l'allemand. Une telle configuration génère de graves problèmes scolaires et sociétaux.<sup>4</sup> »

On connaît donc en grande partie les raisons des difficultés des élèves. Des solutions ont été proposées et des réformes, plus de forme que de fond, mises en place. Dans cette volonté de mieux faire, nombreux sont ceux qui pensent qu'un choix de la langue d'alphabétisation (allemand ou français), devrait être proposé aux parents au nom du principe de l'égalité des chances.

### **L'école bilingue, une piste à explorer !**

La maîtrise de deux premières langues (allemand/français) représente une formidable opportunité pour nos élèves. En même

temps nous nous trouvons face à une véritable gageure, sachant que l'on vise un niveau de langue maternelle en allemand et en français dans une population où, pour la plupart des élèves, ces langues sont des langues étrangères ! (Il n'y a que 2 % d'élèves germanophones et 7 % d'élèves francophones dans nos écoles publiques.) Il s'agit donc d'un vrai défi autant pour les élèves d'origine luxembourgeoise et étrangère, que pour le corps enseignant.

Comment une langue maternelle s'acquiert-elle ? Tout le monde le sait : elle s'apprend dès le plus jeune âge, à travers l'écoute, l'imitation et l'interaction permanente avec l'entourage. En observant cette faculté des enfants d'assimiler une langue avec ses sons et ses accents, son intonation, sa syntaxe et sa structure, on voit un processus naturel et spontané d'acquisition. Ainsi, les enfants dont les parents parlent deux langues différentes grandissent bilingues. Ils « absorbent » les langues de façon intuitive. Cela s'appelle l'apprentissage par immersion.

Nous nous devons donc d'enseigner par immersion, si nous voulons donner à nos élèves la maîtrise des langues. L'école bilingue a cet objectif. Elle valorise la pratique des langues en tant que langues de cours en opposition aux cours de langues. Les méthodes d'enseignement des langues dans les écoles bilingues ont fait leurs preuves<sup>5</sup>. Il est regrettable que notre système scolaire ne s'appuie pas pleinement sur ces principes pour favoriser l'apprentissage des langues pour tous les élèves et pour lutter contre les effets négatifs de nos pratiques d'enseignement actuelles.

L'enseignement dans une école bilingue à double alphabétisation est construit sur les bases suivantes :

- l'alphabétisation dans les deux langues en parallèle (allemand/français) ou choix d'alphabétisation dans une des deux langues (deux modèles possibles),
- l'enseignement par immersion,
- l'enseignement paritaire des deux langues scolaires,
- et, enfin, la notion de « un maître, une langue » reposant sur le principe d'identification d'une langue à un enseignant. Ainsi, chaque langue est enseignée par un

enseignant différent. L'élève s'adresse au maître exclusivement dans la langue que ce dernier véhicule à l'école.

Il y a deux ans, un projet d'école de ce type a été proposé au ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, ainsi qu'à la Ville de Luxembourg. Cette dernière l'a trouvé pertinent pour répondre aux besoins et aux caractéristiques de sa population scolaire. Cependant, la mise en place de ce projet n'a malheureusement pas été réalisée du fait que le ministère ne l'a pas validé.

Fin juin 2012, le projet d'école bilingue a été présenté et discuté en commission parlementaire de l'Enseignement. À ce jour, il apparaît que ce projet ne fait pas l'unanimité au sein de la classe politique, même si le Parti Démocratique (DP) et certains hommes politiques d'autres partis s'y soient déclarés favorables. Il est également soutenu par plusieurs professeurs de l'Université de Luxembourg.

Les critiques à l'égard de ce projet portent principalement sur la question de la place de la langue luxembourgeoise dans l'enseignement et sur celle du manque de finalisation du projet. Il est évident que la finalisation du projet doit se faire à travers une discussion rassemblant les principaux acteurs de l'enseignement au Luxembourg. Le ministère ne pourrait-il initier cette réflexion ?

Avant de définir le rôle de la langue luxembourgeoise dans le projet d'école bilingue, il faut tout d'abord en préciser sa place dans le système scolaire actuel :

- une majorité de 62 % des élèves inscrits en ce moment en premier cycle (maternelle) ne parlent pas le luxembourgeois à la maison ;
- au premier cycle (à la maternelle) de l'école fondamentale, seule la langue luxembourgeoise est enseignée et ceci par immersion ;
- les enfants sont alphabétisés en allemand, une langue qui pour la grande majorité des élèves (98 %) n'est pas leur langue maternelle ;
- l'alphabétisation se fait sans pratique préalable de l'allemand pour une grande partie des élèves non-germanophones ;

- l'immersion en luxembourgeois se poursuit tout au long de l'enseignement fondamental et ainsi, en fin de quatrième cycle, elle est la langue parlée couramment par tous les élèves, ce qui n'est pas le cas pour les langues scolaires allemande et française.

Le projet s'accorde avec les exigences du système scolaire qui donnent une fonction de sélection uniquement aux langues française et allemande. Dans ce cadre, il est pédagogiquement logique et pertinent d'augmenter à l'école la part d'immersion des élèves dans ces deux langues et ceci dès le premier cycle (maternelle). Quant au luxembourgeois, les enfants y sont naturellement « plongés » à travers la vie extra-scolaire (par exemples: à l'ASEP, au football, à la danse, aux scouts, à la plaine de jeux...). Ainsi, ils l'apprennent et la pratiquent dans la vie de tous les jours, ce qui n'est pas le cas pour les langues scolaires et plus particulièrement l'allemand.

Certes, la pratique du luxembourgeois est facteur d'intégration mais la réussite scolaire l'est davantage ! Elle permet l'intégration non seulement culturelle mais aussi économique, toutes deux indispensables à

une véritable intégration sociale. Dès lors, des choix politiques et pédagogiques s'imposent. Les dernières réformes prioritaires, mises en avant par le Ministère de l'Éducation nationale, visent à mettre en valeur l'équité des chances. Aussi, par cohérence, tant que l'allemand et le français restent les langues de la réussite et de l'échec, la priorité doit être donnée à la maîtrise de ces deux langues. ♦

1 OECD Reviews of Evaluation and Assessment in Education: Luxembourg 2012 (pages 119-134); [www.oecd.org/edu/evaluationpolicy](http://www.oecd.org/edu/evaluationpolicy)

2 Traduction du rapport de l'OCDE 2012 par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle: « Cadres d'analyse et d'évaluation pour l'amélioration des résultats de l'enseignement » (pages 4-6)

3 Jean-Jacques Weber, « Vers une école de la réussite » dans *Multilingualism Education and change*. Frankfurt : Peter Lang Verlag, 2009

4 Joseph Reisdorfer, « Analyse critique de la nouvelle politique linguistique éducative du Grand-Duché de Luxembourg », *Synergies* no. 6, 2009, pp. 137-146

5 Réseau d'écoles bilingues à Sarreguemines et en Région Alsace : [www.abcmzwei.eu/sprachigkeit/](http://www.abcmzwei.eu/sprachigkeit/)

